

Qualité et Sécurité

Qualité de la Construction  
Agrément et Spécifications

**COMMUNIQUE 514-A/89**

Après l'avis de la Commission d'agrément des laboratoires d'essais en sa réunion du 03-03-2004.  
Ce communiqué annule et remplace dans la catégorie 15.00.00 "PRODUITS SPECIAUX",  
les essais en y indiquant les prix des essais acceptés de commun accord, sous la rubrique 15.13.00  
"GEOTEXTILES" figurant dans la circulaire 514-A/11 édition 1986.

**15.00.00 CATEGORIE XV: PRODUITS SPECIAUX.**

\*\*\*\*\*

15.13.00 Géotextiles

		Base 1986
15.13.01	Essais de traction sur bandes de 20 cm largeur - par sens et par 5 éprouvettes	NBN EN ISO 10319 143,00
15.13.02	Essais de perforation dynamique (essais par chute d'un cône)	NBN EN 918 87,00
15.13.03	Essais de poinçonnement statique (essai -CBR)	NBN EN ISO 12236 91,00
15.13.04	Détermination des caractéristiques de perméabilité à l'eau normalement au plan, sans contrainte mécanique	NBN EN ISO 11058 192,00
15.13.05	Détermination de l'ouverture de filtration caractéristique ( tamisage humide)	NBN EN ISO 12956 322,00
15.13.50	<u>Essais complémentaires</u>	
15.13.51	Détermination masse surfacique	NBN EN 965 11,00
15.13.52	Détermination de la capacité de débit dans leur plan (transmissivité)	NBN EN ISO 12958 (*)
15.13.53	Détermination de la résistance micro biologique par un essai d'enterrement	NBN EN 12225 (*)

Résidence Palace  
Rue de la Loi 155  
B-1040 Bruxelles

Tél : (02)287 31 53  
Fax : (02)287 31 51  
<http://mineco.fgov.be>